

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX n°3

Route départementale N° 769

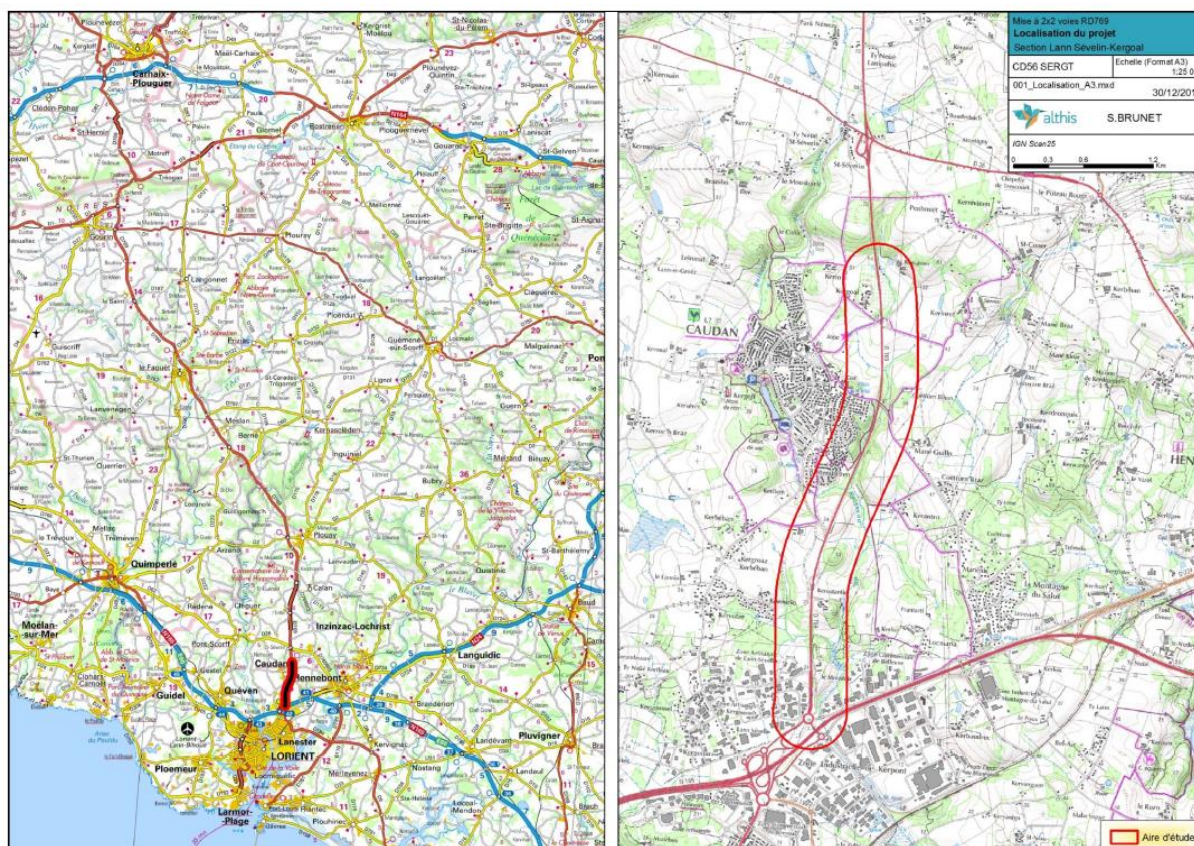
Travaux de mise à 2x2 voies et mesures
compensatoires associées**Commune de Caudan**

Septembre 2024

Objet de l'opération

L'opération correspond à la mise à 2x2 voies de la Route Départementale n° 769 sur la section la plus au Sud, au droit du bourg de Caudan, entre le giratoire du Moustoir (Sud) et l'échangeur de Kergohal (Nord).

Elle fait partie du plan routier départemental prioritaire et fait partie d'un axe majeur dans le schéma départemental des mobilités. L'opération intègre également des actions en faveur des mobilités alternatives à la route.

Plan de situation

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage :	Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre :	Direction des Routes et de l'aménagement
Montant de l'opération :	18 M € TTC
Début des travaux :	septembre 2024
Mise en service :	fin 2028

Les services techniques départementaux (direction des routes et de l'aménagement) assurent la représentation de la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité de la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Contenu des travaux

En synthèse, les travaux consistent à :

- **passer la route bidirectionnelle actuelle à 2x2 voies (110 km/h) sur le tronçon de 3,8 km entre Lann Sévelin et Kergoal ;** avec un rabattement sur une voie réalisé à Kergoal en raccordement à la route existante.
- **créer 2 points d'échange complets et sécurisés en lieu et place des existants, échangeur de Restendrezen et de Kergoal,**
- **démolir et reconstruire le passage supérieur de St Joseph, avec l'aménagement d'une continuité cyclable** dans le prolongement de la piste créée depuis la Montagne du Salut,
- **créer une aire multimodale** exploitée par Lorient Agglo à Kergoal Est,
- **démolir et reconstruire le passage inférieur de Kergoal en y intégrant une continuité cyclable vers l'aire multimodale,**
- **supprimer les accès à niveau** et les rétablir par ailleurs, notamment **la voie latérale de Kerustantin et la desserte de l'exploitation bio des Vergers de Kergoal** (construction d'un passage inférieur et d'un accès sécurisé),
- réaliser un réseau d'assainissement séparatif et des bassins de traitement et de rétention,
- **remplacer tous les ouvrages de traversée des cours d'eau par cadres multifonctions** avec reconstitution du lit mineur du ruisseau et banquettes pour la petite faune, dont une avec un gabarit permettant le passage des randonneurs,
- **créer des passages petite faune** en complément des cadres,
- **réaliser des protections acoustiques** (protections réglementaires + protections volontaires : engagement du conseil départemental),
- intégrer des éléments paysagers : modelages, plantations,
- **réaliser, au titre de mesures compensatoires, la réhabilitation de deux zones de remblaiement de zone humide** (Kerantro et Kerustantin) ainsi que la **reconfiguration du ruisseau du Plessis dans le marais de la Goden.**

Rappel du processus d'autorisations réglementaires

Le projet a été déclaré d'intérêt public le 23 septembre 2019.

L'arrêté d'autorisation environnementale (regroupant le dossier Loi sur l'eau, la dérogation espèces protégées et le déboisement/défrichement) a été délivré le 27 avril 2023. A venir l'enquête parcellaire dans le courant de l'automne 2023. A noter que la maîtrise des emprises foncières nécessaires au projet est déjà très avancée en négociation amiable.

Phases préparatoires aux travaux routiers

En préalable aux travaux routiers, divers travaux sont d'ores et déjà engagés. Cette phase préparatoire a débuté en octobre 2023 avec le diagnostic archéologique des secteurs de Restendren et de Kergohal).

Egalement des premiers dévoiements de réseaux (gaz, télécom, électricité) ont eu lieu en juin 2024.

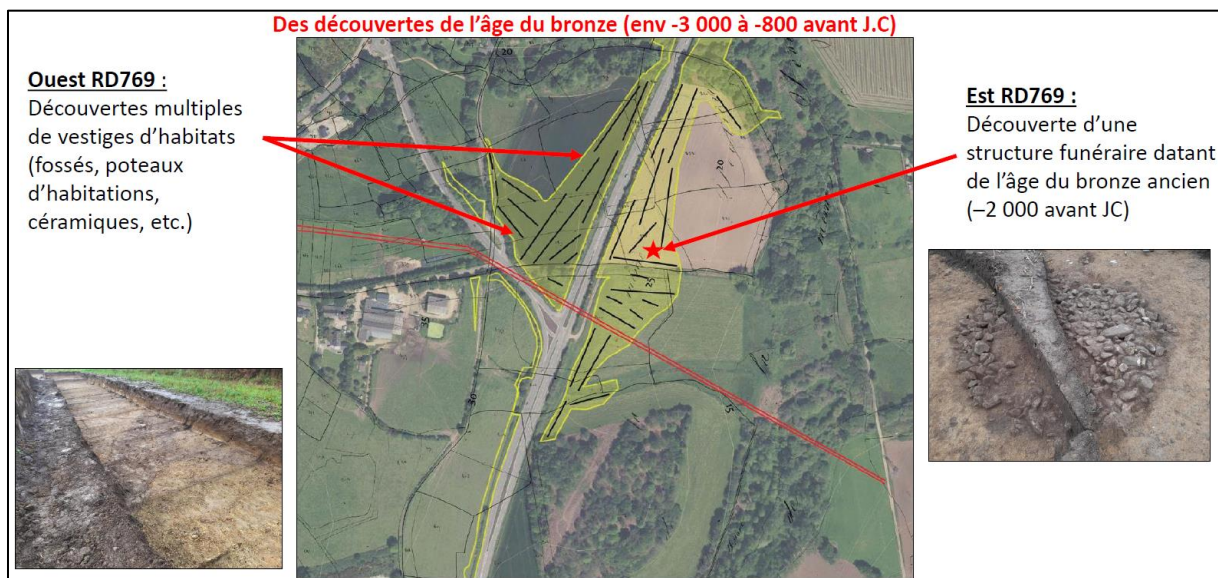
Le défrichement et le déboisement des parcelles se dérouleront d'octobre 2024 à février 2025 puis de septembre 2025 à février 2026.

Phasage et planification des travaux

La réalisation des travaux sera décomposée en 4 grandes phases :

1. Réalisation de l'échangeur de Restendren

Cette phase, initialement planifiée en avril 2024 a dû être décalée en septembre 2024 en raison de découvertes archéologiques datant de l'âge du bronze pendant la phase de diagnostic.



Ces découvertes ont conduit la Direction Régional des Affaires à prescrire des fouilles archéologiques complémentaires qui se sont déroulées en juillet et août 2024 sur le secteur est de Restendren et se poursuivront de septembre à novembre 2024 sur le secteur ouest. Les fouilles se poursuivront à Kergohal est au printemps 2025.

Les travaux de la phase 1 sont scindés en deux chantiers :

- Le premier consiste à compléter l'échangeur existant de Kergohal avec une bretelle vers Lorient pour y reporter tous les accès au centre-ville de Caudan.
- Le second est la construction de l'échangeur de Restendren qui nécessite la fermeture du carrefour actuel. Pendant les travaux de construction du passage

supérieur et des voiries à l'Ouest, le trafic sera dévié sur une voie provisoire côté Est, au droit des futures bretelles de l'échangeur.

Dans le même temps, le boviduc situé juste au Sud de l'échangeur sera démonté et remplacé par un passage inférieur à gabarit réduit (PIGR) permettant à la fois l'usage agricole et le franchissement par les piétons.

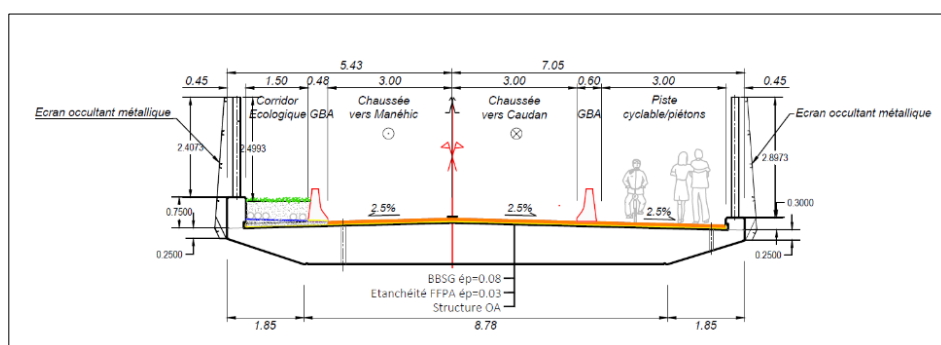
Un bassin de traitement sera créé dans cette phase (bassin n°2).

2. Réaménagement du pont Saint-Joseph

De septembre 2024 à fin 2025, le pont Saint-Joseph sera démolé puis reconstruit plus long et plus large, et équipé d'une piste cyclable côté Nord. Un corridor écologique pour les chiroptères sera aménagé côté Sud avec la réalisation d'une bande enherbée et des écrans occultants sur les garde-corps.

La buse béton qui assure la continuité du ruisseau de Caudan sera démontée et remplacée par un cadre aménagé. Dans cette phase le lit du ruisseau conservera la chute qui constitue une discontinuité à résorber ; la reprise du lit mineur côté Sud (rechargement) interviendra en phase 4.

Coupe transversale sur l'ouvrage d'art avec le corridor écologique au sud et la piste cyclable au nord



3. Réalisation de l'échangeur de Kergoal

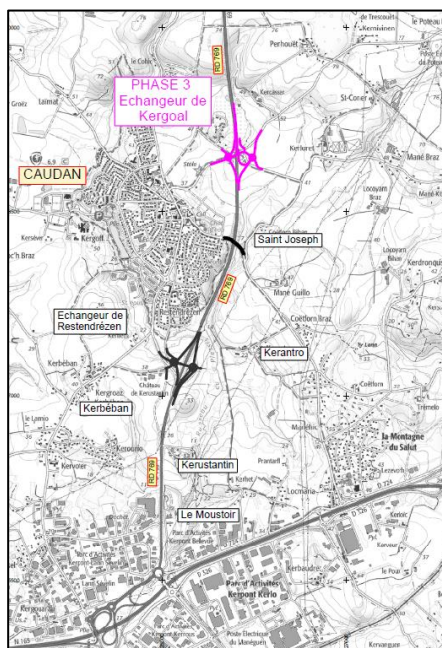
A partir de 2026, la construction de l'échangeur de Kergoal, au nord de la ville, débutera. **Une aire de covoiturage** sera aménagée côté Est.

Il s'agit de construire un nouveau passage inférieur pour y dévier le trafic, puis de remplacer l'ouvrage existant. Ensuite les accès existants seront démontés et remplacés par des bretelles d'échangeur.

L'accès aux Vergers de Kergoal sera aussi refait dans cette phase, de même qu'un bassin de traitement (bassin n°4).

Cette 3^e phase nécessite de mettre en service le nouvel échangeur de Restendrez afin d'y reporter l'accès à la commune.

Les études détaillées de cette phase sont en cours, la présentation du phasage fera l'objet d'une communication ultérieure.



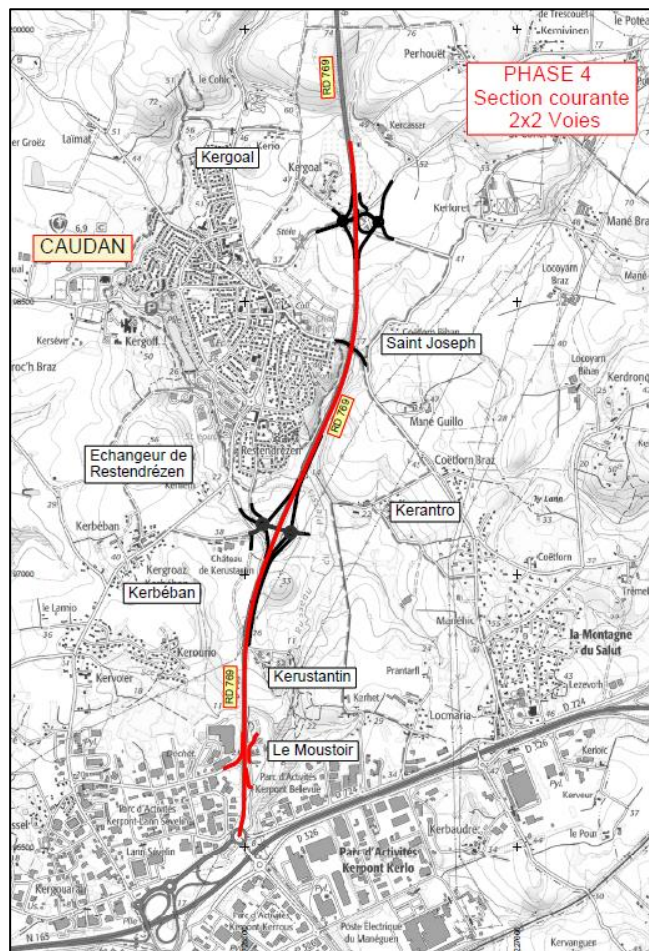
4. Réalisation de la section courante

La phase 4 se déroulera de 2026 à 2028 : la route actuelle sera doublée.

Cette phase de travaux incorporera la création des bassins n°1 et 3, la réalisation de dispositifs acoustiques, la réalisation de la bretelle d'accès à la ZI de Lann Sévelin, la mise en configuration définitive des bretelles d'échangeur, les dispositifs de retenue et la pose de la signalisation définitive.

La réalisation des travaux de section courante nécessite une première phase de réalisation côté Est (y compris la moitié Est des ouvrages franchissant en dessous). Puis le trafic sera basculé sur ces nouvelles voies afin de faire les travaux côté Ouest (et donc la seconde moitié des ouvrages franchis).

Les études détaillées de la phase 4 commenceront en septembre 2024 et se poursuivront en 2025.



Zoom sur les panneaux d'information travaux sur site

Deux panneaux d'information travaux ont été mis en place en juillet 2024 en bordure de la RD 769.

MORBIHAN

Ici, le Département investit 18 millions d'euros
en deux postes en Département 18 million a euroioù

RD 769
Mise en 2x2 voies
4 km de la section
Lann Sévelin
à Kergoal/Caudan

Durée des travaux
5 ans

Pad al labourioù
5 blez

Crédit : Département du Morbihan 2024 - Photo : Bureau d'Etude E2S - Samuel Cassin

Côté SUD :



COTE NORD :



Zoom sur les mesures environnementales

Zoom du les travaux de la mesure compensatoire de Kerantro – Commune de Caudan

Marché attribué à l'entreprise : BARAZER

Montant : 235 421,63 € TTC

Les travaux portent sur une partie des mesures de compensation « zones humides » définies dans le dossier de demande d'autorisation environnementale (DAE) du projet qui sera réalisée lors de la phase préalable des travaux.

Les travaux consistent à :

- décaper et évacuer une première couche de TV sur 20 cm de moyenne puis décaisser le remblais existant sur 3 800 m² et 1,5 mètres de profondeur moyenne (après décapage des couches de terre végétale) ;
- créer environ 1 500 m² de saussaie marécageuse ;
- créer environ 2 300 m² de mégaphorbiaie ;
- créer environ 435 m² de prairie humide ;
- restaurer 110 ml de haie talutée sur un talus de 50 cm de hauteur ;
- créer 100 ml de haie.

Les zones de chênaies et de fourrés de saules au nord, bordant le ruisseau (environ 580 m² concernés), seront conservées en l'état, hormis débroussaillage ponctuel.

Les travaux de terrassement et d'aménagement ont été réalisés entre octobre 2023 et juin 2024.



Les plantations des haies se dérouleront à l'automne 2024.

L'aménagement fera l'objet d'un suivi environnemental pluriannuel

Zoom sur les travaux de la mesure compensatoire du réaménagement du cours d'eau Le Plessis – Commune de Lanester

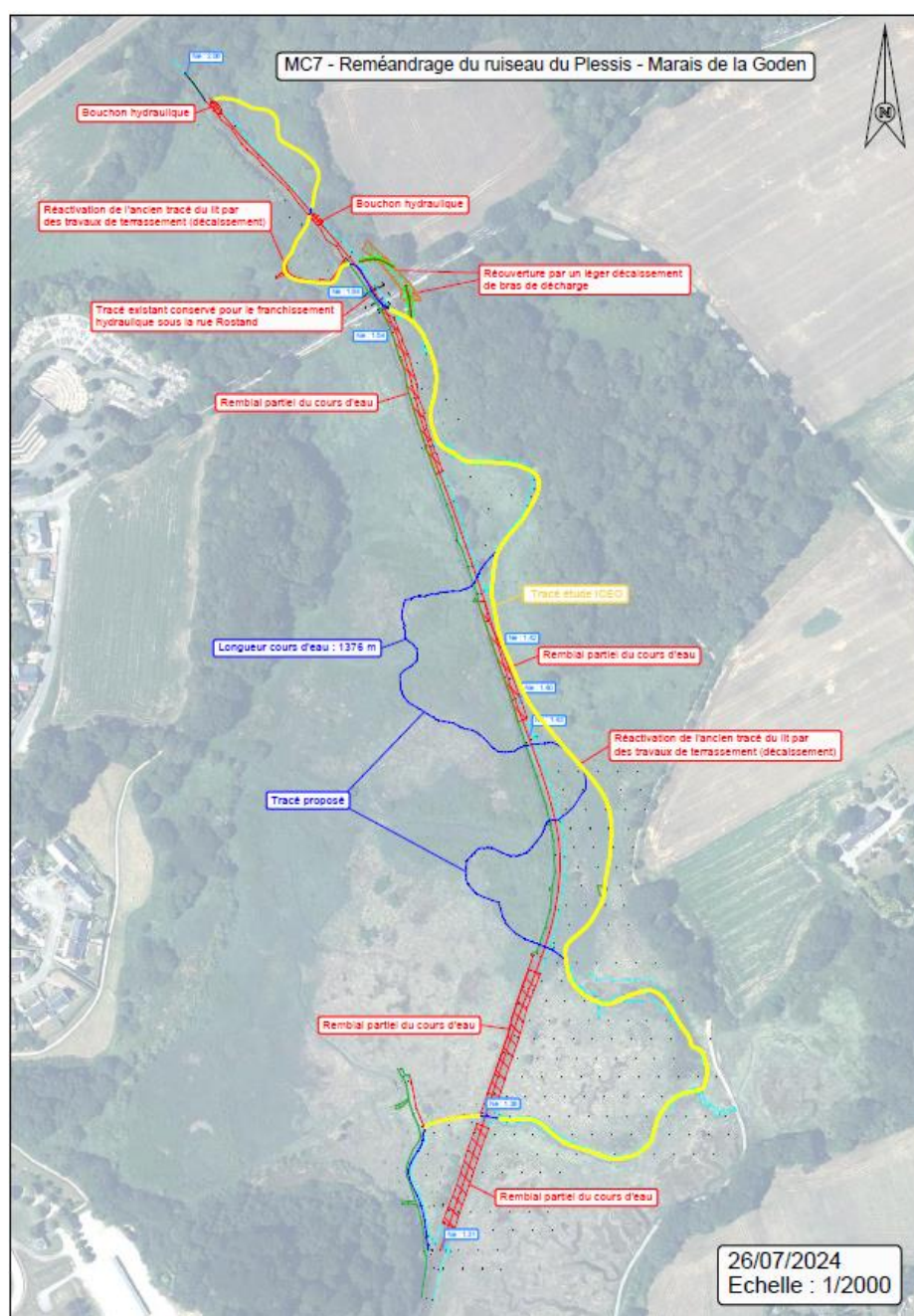
Marché attribué à l'entreprise : CHARIER

Montant : 44 393,76 € TTC

Les travaux de reméandrage portent sur la restauration morphologique du ruisseau du Plessis dans le marais de La Goden.

Ils se dérouleront les semaines 35, 36 et 37 de 2024.

Il s'agit de replacer le cours d'eau dans son lit originel.



Zoom sur les travaux de l'échangeur de Restendrez - Caudan

Marché attribué au groupement : BARAZER / COLAS

Montant : 2 655 243,91 € TTC

Démarrage chantier : 9 septembre 2024

Délai : 16 mois

Le marché porte sur les travaux de terrassement, assainissement et de chaussée de construction de l'échangeur de Restendrez - Caudan Sud.

Il comprend également la construction par phase d'un PIGR sous remblai par éléments préfabriqués en béton armé

La construction de l'ouvrage d'art de franchissement de la 2*2 voies fera l'objet d'une consultation ultérieure

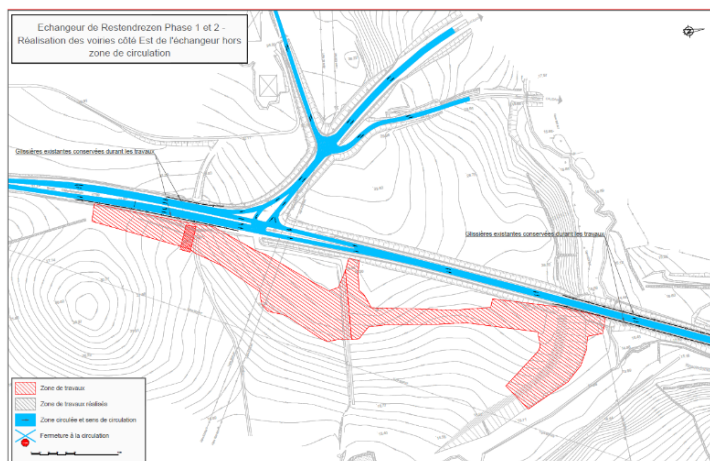


Le chantier de l'échangeur de Restendrez sera conduit en plusieurs étapes de sorte de pouvoir maintenir une circulation en continue sur la route départementale, concilier les recherches archéologiques et construire le nouveau pont au-dessus de la RD769.

1 – Réalisation de l'échangeur Est en configuration provisoire / aménagement de la voie de déviation temporaire

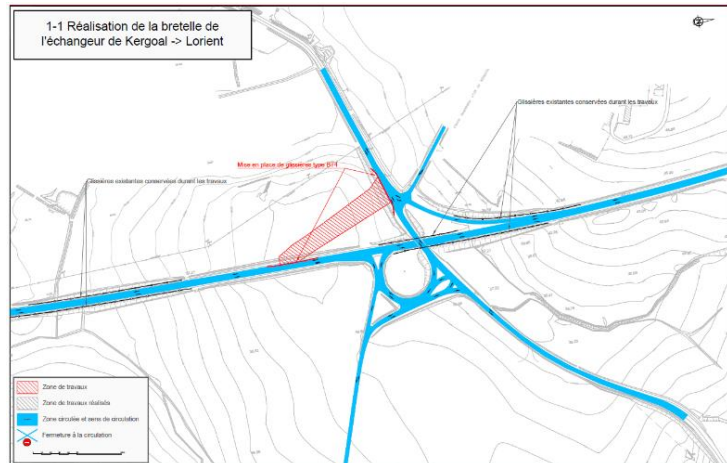
Fouilles archéologiques secteur est : juillet / aout 2024

Travaux : Septembre 2024 à fin 2024



2 – Réalisation de la bretelle sud-ouest du futur échangeur de Kergoal

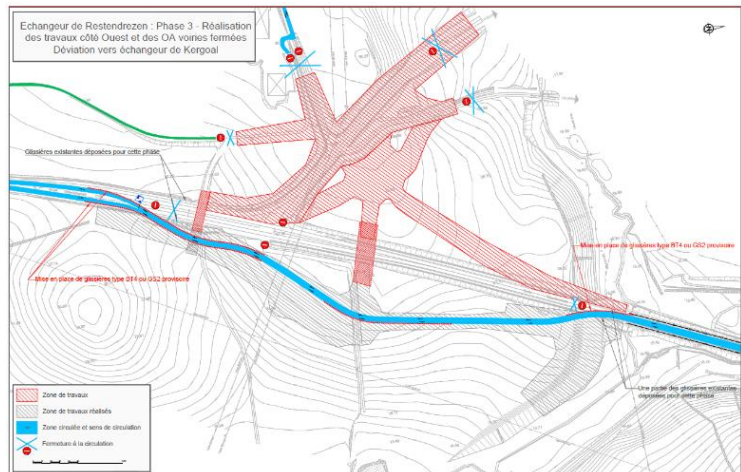
Travaux : Septembre 2024 à fin 2024



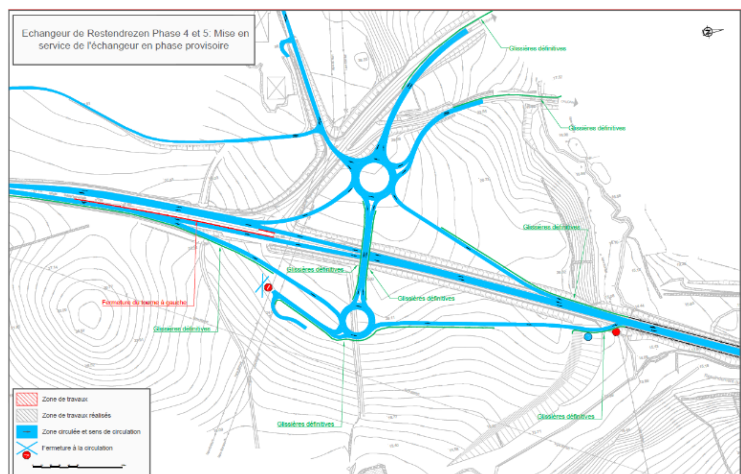
3 – Réalisation de l'ouvrage d'art en passage supérieur de Restendrez (hors marché), du PIGR et de l'échangeur ouest

Fouilles archéologiques secteur ouest : septembre à novembre 2024

Travaux : janvier à fin 2025



4 – Mise en configuration définitive de l'échangeur de Restendrez à fin 2025



Zoom sur les travaux de rétablissement de la voie communale de St Joseph – Commune de Caudan

Marché attribué au groupement : LEPINE TP / PIGEON BRETAGNE SUD

Montant : 3 338 930,62 € TTC

Démarrage chantier : 9 septembre 2024

Délai : 15 mois

La voie communale de Saint Joseph sera fermée à la circulation à partir du 16 septembre 2024.

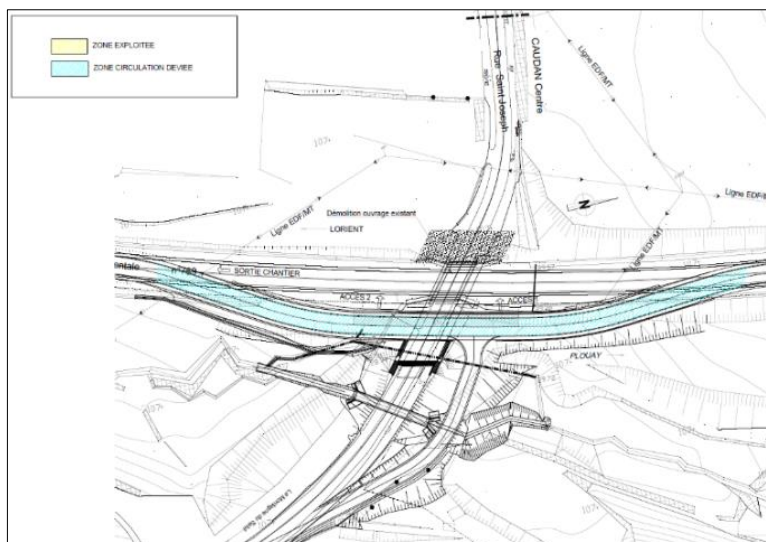


Le marché porte sur les travaux de terrassement, assainissement, de chaussée et de construction de l'ouvrage PS de Saint Joseph, de type poutre-dalles à deux travées et de l'ouvrage hydraulique OH4C sous remblai par éléments préfabriqués en béton armé.

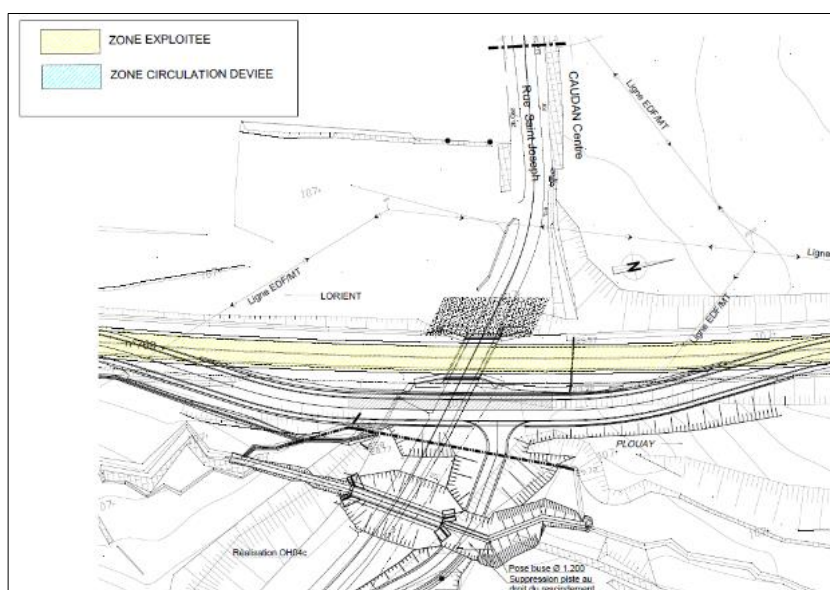
Le futur pont sera construit en lieu et place de l'actuel. La circulation sur la voie communale sera interrompue pour la durée de ces travaux (phase 2) et déviée sur le réseau local.

La circulation sur la RD769 sera maintenue en permanence. Pendant certaines phases de chantier, notamment pendant la démolition de l'ouvrage existant et la pose des poutres dalles de la travée ouest, la circulation sera basculée sur une voie provisoire réalisée au démarrage des travaux, au droit de l'élargissement de la future 2x2 voies.

Circulation sur la RD769 existante pendant les phases de travaux côté est de la RD



Circulation basculée sur la déviation provisoire pendant les phases de travaux situées au droit de l'existant et à l'ouest de la RD769 (par exemple, démolition de l'ouvrage existant, pose des poutres dalle, etc.)

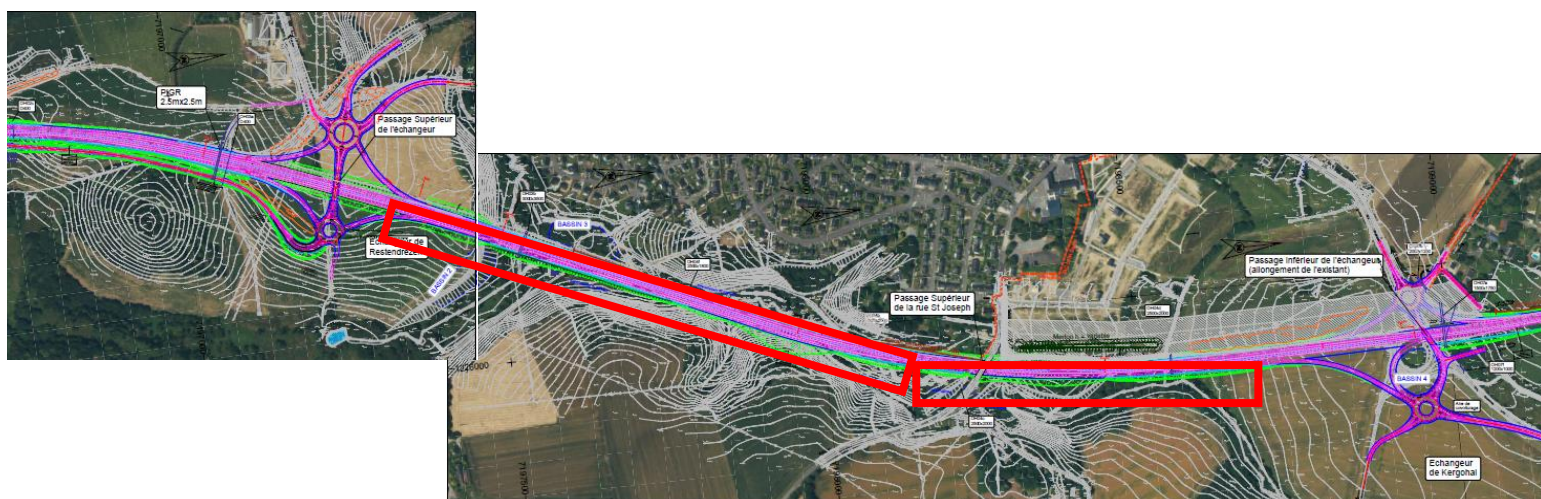


Zoom sur les travaux de déboisement secteur Est sur emprise de la future trace – Commune de Caudan

Les travaux portent sur le déboisement entre l'échangeur de Restendrenzen – Caudan Sud et l'échangeur de Kergoal – Caudan Nord.

Ces travaux portent sur l'abattage et le débroussaillage au droit de l'emprise de la 2*2 voies côté Est afin de permettre le diagnostic archéologique programmé en 2025.

Les travaux sont programmés en octobre 2024.



Exploitation sous chantier

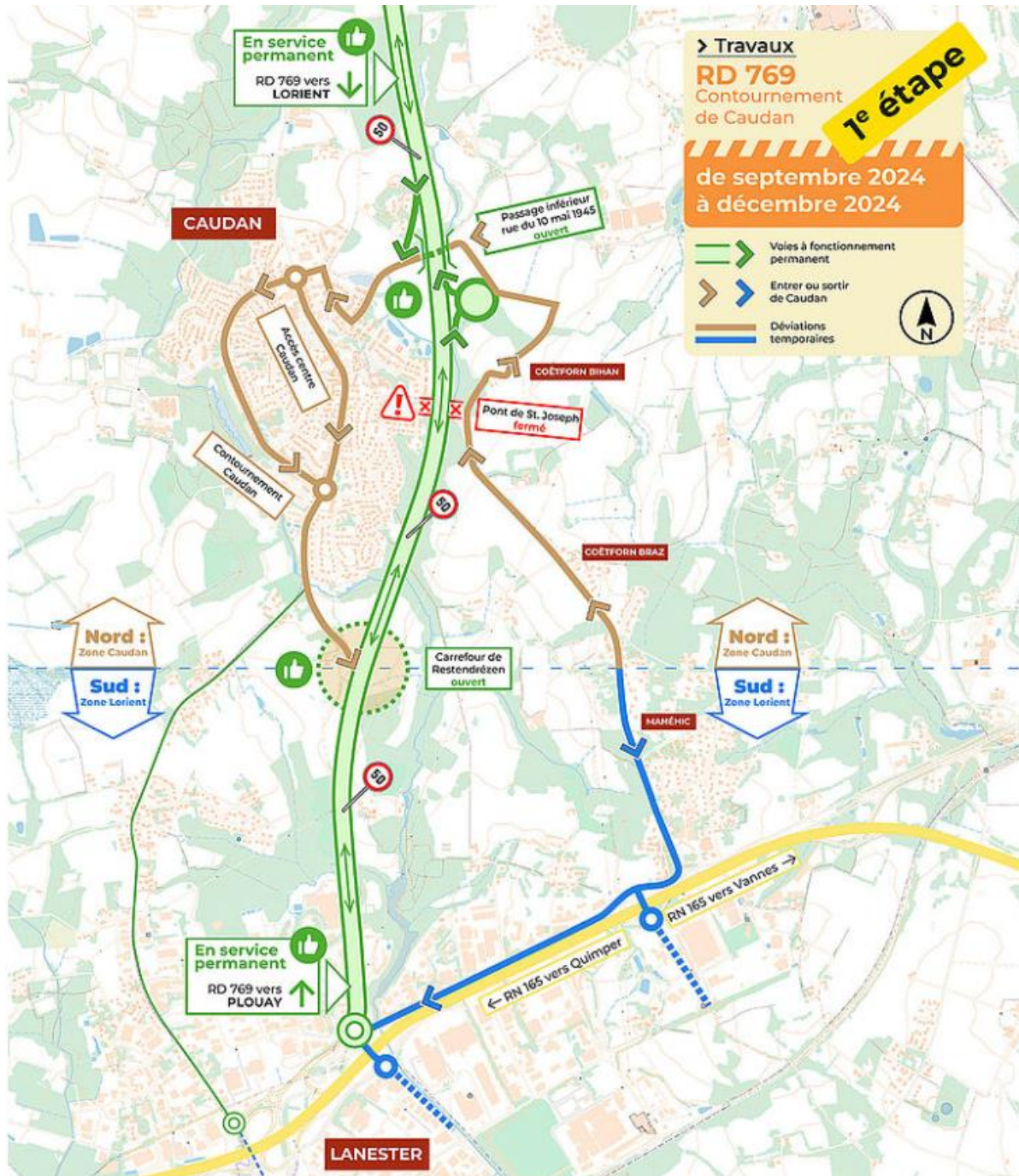
La circulation de la RD769 ne sera pas coupée mais les travaux nécessiteront des modifications temporaires de la circulation sur la route départementale et les accès à Caudan.

Des déviations seront mise en place pendant la construction des échangeurs.

Une bretelle d'accès sera réalisée à Kergoal pour pallier la fermeture de l'échangeur de Restendrez en 2024-2025.

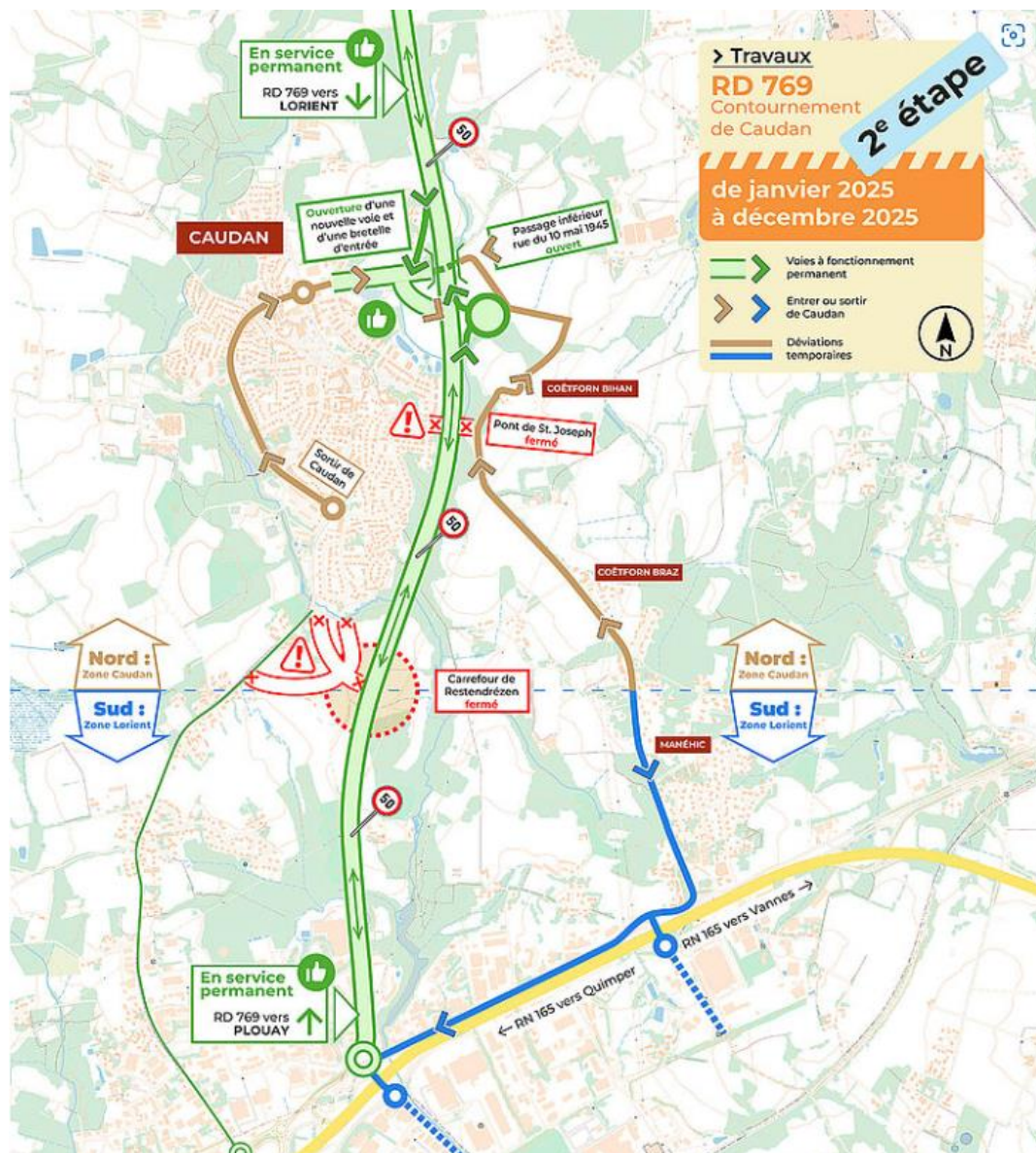
La mise en circulation de cette bretelle est toutefois conditionnée à la réalisation par la commune de la rue Simone Weil, aménagée dans le cadre de la ZAC de Lenn sec'h.

De septembre à décembre 2024 :



À l'inverse, à partir de fin 2025, il faudra passer par le sud pour entrer à Caudan, pendant les travaux sur l'échangeur nord à Kergoal.

De janvier à décembre 2025 :



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – mail : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur routes et de l'aménagement) : 02 97 54 83 60 - mail : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :
Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.